

A. Cahen-Delhay, H. Gratia

EXPLORATION DE CINQ TOMBELLES A HAMIPRE - NAMOUSSART

La première fouille connue de tombelles ardennaises de La Tène eut lieu vers 1876 dans la grande nécropole d'Hamipré qui s'étend à l'est du hameau de Namoussart, dans les lieux-dits *Au-dessus-du-Fond-de-Ligne* et *Devant le Bois Cognon*. Ce cimetière qui comporte une vingtaine de tertres étalés sur 600 m de long, est plus important que les trois autres nécropoles que nous avons explorées sur le territoire de la commune d'Hamipré, à *La Hasse*, *Offaing* et *Namoussart-Sorafè*. De 1957 à 1964, onze tertres furent sommairement explorés par un groupe local d'archéologues bénévoles réunis par M. Maurice Lefort et l'un d'eux livra la première tombe à char des Ardennes. M.A. Geubel fut alors informé des résultats des recherches que nous avons ensuite publiés avec lui (cf. *Arch. Belg.*, 189, 21-33). En 1964, M.M. Coûteaux, palynologue, préleva dans un tertre quelques échantillons de terre qui lui permirent de déterminer la nature de l'environnement végétal. En 1977 enfin, la charrue éventra une sépulture à incinération d'un douzième tertre (cf. *Arch. Belg.*, 202, 19-21).

La construction de l'autoroute des Ardennes dont le début des travaux dans ce secteur était prévu en août 1983, devait anéantir deux tertres inexplorés qui s'élèvent dans la partie méridionale du cimetière au lieu-dit *Devant le Bois Cognon*. Nous avons alors décidé de sauver les vestiges qu'ils contenaient et, par la même occasion, de poursuivre l'exploration des tombelles avoisinantes. La fouille a été réalisée du 25 avril au 15 juillet 1983 avec le concours de l'Administration municipale de Neufchâteau qui a mis pour nous quatre chômeurs au travail et grâce au Cercle Terre de Neufchâteau et à la vigilance de son Président, M.A. Geubel. Par ailleurs, le propriétaire et exploitant des champs, M.A. Raymond, et la Direction du Fonds des routes de la province de Luxembourg nous ont très aimablement donné les autorisations de fouille. Malheureusement, les conditions météorologiques furent défavorables et ralentirent considérablement les recherches. Celles-ci permirent néanmoins l'exploration complète par la méthode classique des quadrants de cinq tertres dont l'un avait déjà été sondé par une large tranchée. Le diamètre des tombelles variait de 13,50 m à 26 m pour une hauteur réduite par les exploitations agricoles entre 0,10 et 0,30 m.

Nos recherches mirent au jour deux sépultures féminines à inhumation (sous le tertre n° 13), une tombe d'homme à inhumation également (t. n° 14), un important foyer (t. n° 10) et un vaste bûcher (t. n° 16). Celui-ci s'étendait sur une surface arrondie de 6 m de diamètre mais ne recelait qu'un seul morceau



Fig. 19. Deux sépultures, l'une masculine (à gauche), l'autre féminine (à droite) et un bûcher sous tombelle (ci-dessous).

... sépultures de l'âge du fer, nous avons découvert 6
 dépôts d'époque romaine plus tardive (2^{ème} et 3^{ème} s.). Ils se caractérisent par un
 remblai fort noir, contenant de nombreux clous en fer et des centaines de tessons.
 Un fer de lance et quelques ossements calcinés furent découverts au nord
 de la route.

d'os calciné, deux petits fragments de bronze et quelques tiges en fer (fig. 19). Un tertre s'est avéré stérile (t. n° 15), comme d'autres tombelles de la même nécropole et du cimetière voisin de *Sorafè*.

Les sépultures féminines réunies sous une même butte ont livré un mobilier dont la composition était identique, soit un torque torsadé à tampons, en bronze, une paire de fins bracelets en bronze, une seule boucle d'oreille en bronze et une petite agrafe de ceinture en fer d'un modèle très simple (fig. 19). Néanmoins ces bijoux sont tous de forme différente. On notera la présence d'un bouton ovoïde saillant fixé au centre d'un torque, de tampons saillants qui décorent une paire de bracelets à tige lisse et surtout une boucle d'oreille faite d'une feuille de bronze décorée d'un motif côtelé réalisé au repoussé. Ces quelques pièces trouvent des parallèles dans d'autres tombelles ardennaises du groupe méridional, tout comme le matériel de la seule sépulture exhumée dans cette partie de la nécropole par M. Lefort en 1959 / 60. Celle-ci appartenait à une femme également parée d'un torque et de bracelets.

La tombe masculine était dotée d'une paire d'anneaux en fer qui servaient souvent à suspendre un coutelas à la ceinture et d'une étrange agrafe de ceinturon formée d'une large plaque percée d'un ajour, d'un type actuellement unique en Ardenne (fig. 19). Le remblai de cette fosse recelait des ossements incinérés dont la présence sans doute rituelle n'a jamais été observée auparavant. La pratique de l'incinération est attestée par le bûcher, le seul connu dans la nécropole, et dont on a prélevé les os incinérés. On peut dès lors supposer que les os ont été recueillis dans un vase comme celui de la tombelle 12 à 300 m au nord du bûcher.

Aucun vase, si ce n'est quelques tessons recueillis dans le foyer, n'accompagnait les défunts. Or, les récipients de terre cuite qui représentent l'offrande funéraire la plus répandue dans les tombelles de l'Ardenne est rare dans les deux nécropoles d'Hamipré-Namoussart. Dès lors les torques fournissent les meilleures indications chronologiques: ils offrent en effet de multiples analogies avec les colliers des nécropoles voisines datées de l'apogée de la culture des tombelles ardennaises que nous situons dans la seconde moitié du V^e siècle avant notre ère (*Arch. Belg.*, 257).